

TRANSPORT : MAPEI s'engage en faveur du climat !



La qualité des produits, la santé et le bien-être des utilisateurs, ainsi que le respect de l'environnement sont les priorités de développement de MAPEI. En 2019, MAPEI France poursuit sa démarche de développement durable et s'engage à réduire les émissions de CO₂ de ses activités transport en adhérant au programme FRET 21. MAPEI France est ainsi le premier fabricant de mortiers industriels à signer cette convention.

Les enjeux

Le secteur des transports est le premier émetteur de gaz à effet de serre en France. Le transport routier de marchandises représente notamment 40 % des émissions de CO₂ du secteur des transports.

La France a pour objectif de ramener d'ici à 2020 les émissions des transports à leur niveau de 1990, c'est-à-dire de réduire de 20 % les émissions du secteur.

FRET 21 : les chargeurs s'engagent en faveur du climat !

FRET 21, porté par l'ADEME et l'AUTF (Association des Utilisateurs de Transport de Fret), avec le soutien du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, a été officiellement lancé en mai 2015. Ce dispositif a pour objectif d'inciter les entreprises agissant en qualité de donneurs d'ordres des transporteurs à mieux intégrer l'impact des transports dans leur stratégie de développement durable.

Chaque entreprise volontaire signe un accord avec l'ADEME dans lequel elle précise un objectif de réduction des émissions de CO₂ et s'engage à mener des actions pour y parvenir, réparties selon 4 axes :

- **Taux de chargement**
- **Distance parcourue**
- **Moyen de transport**
- **Achats responsables**

Le programme, ouvert à toute entreprise « chargeur » quelles que soient sa taille et son activité, comptait 21 entreprises signataires fin 2018. D'ici 2020, 1 000 entreprises pourraient s'engager dans la démarche et générer ainsi une économie de 0,4 million de tonnes de CO₂.

Les engagements FRET 21 de MAPEI FRANCE

Implantée sur 3 sites, MAPEI France livre près de 200 000 T par an (flux inter-sites et flux de livraison clients).

MAPEI France s'est rapprochée de l'AUTF et de l'ADEME afin d'aller plus loin sur les questions environnementales et s'engager sur ses activités transport.

A travers l'accord signé, MAPEI s'engage à **réduire de 10 % sur 3 ans** les gaz à effet de serre émis par le transport et permettre ainsi une **réduction de plus de 500 T de CO₂ chaque année.**



Afin d'atteindre cet objectif ambitieux, MAPEI France va mettre en place différentes actions :

- **Amélioration des taux de remplissage**
 - Révision du plan de livraison clients pour favoriser les groupages de lots
- **Réduction des distances parcourues**
 - Optimisation de la production : redéfinition des allocations de production entre les usines afin de fabriquer au plus près des besoins et des matières premières
 - Mise en place d'un plan de transport inter-sites à jours fixes avec boucles ou triangulaires afin de réduire les kilomètres à vide
- **Moyens de transports plus vertueux**
 - Développer le transport combiné rail-route pour des camions complets en zone longue
- **Achat de prestation**
 - Favoriser la sélection de prestataires engagés en matière d'environnement (chartés ou labellisés « Objectif CO₂ »)



François de Vismes, Directeur Supply Chain et Achats de MAPEI France

« MAPEI est depuis toujours engagée dans une démarche de développement durable, de la conception du produit à son utilisation. Plus qu'un facteur d'image, c'est un pilier fondamental de notre philosophie, de notre culture d'entreprise et de notre responsabilité d'industriel. FRET21 est une preuve supplémentaire de notre engagement environnemental. C'est aussi un formidable projet d'entreprise autour duquel les équipes MAPEI France, dont la R&D, la supply chain, la production et les achats, sont mobilisées ! »

MAPEI : Nous construisons le Monde depuis 80 ans

Fondé en 1937 à Milan, MAPEI est aujourd'hui leader mondial des adhésifs et des produits de mise en œuvre pour le bâtiment. Implanté depuis plus de 25 ans à Toulouse (Saint-Alban), MAPEI France dispose de 3 usines de production, d'1 laboratoire de Recherche et Développement et de 3 laboratoires de Contrôle Qualité. Forte de plus de 300 collaborateurs, l'entreprise a réalisé en 2018 un chiffre d'affaires brut de 93 Millions d'euros. MAPEI France est certifié ISO 14001 (Toulouse Saint-Alban), ISO 9001 et BS OHSAS 18001.

Les métiers et expertises MAPEI FRANCE

Des fondations aux finitions, sur tous les types d'ouvrages :

- Solutions pour la pose de carrelage et pierre naturelle
- Solutions pour la pose de revêtements décoratifs et parquet
- Sols Industriels et Décoratifs
- Mortiers pour la maçonnerie, Gros Œuvre et Travaux Publics
- Solutions d'étanchéité
- Adjuvants pour béton
- Solutions pour travaux souterrains
- Agents de mouture

CONTACT RELATIONS PRESSE

Stéphanie ESKINAZI
Tél. : 05 61 35 23 30 / 06 85 92 02 49
Mail : s.eskinazi@mapei.fr

Suivez /mapeifrance sur :



MAPEI FRANCE
29 avenue Léon Jouhaux - CS 40021
31141 SAINT-ALBAN Cedex
Tél. : 05 61 35 75 05
www.mapei.fr